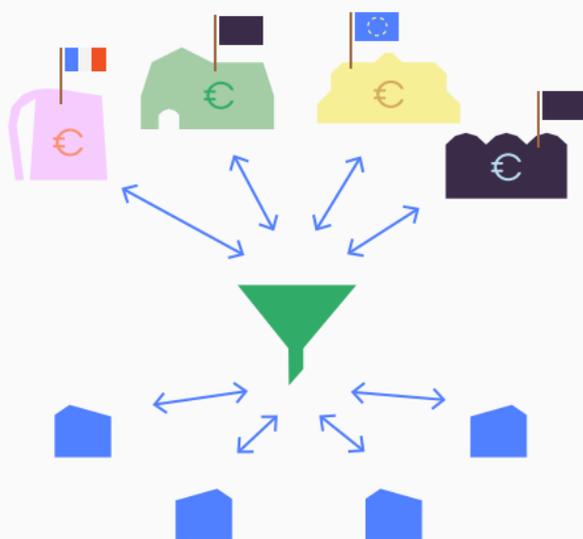


Les biodiversithèques municipales

Remettre la biodiversité sur la place publique ; au cœur du quotidien de chaque citoyen·ne. La promesse des biodiversithèques est simple : favoriser localement une culture commune de la biodiversité et donner du pouvoir d’agir aux habitant·es et acteurs associatifs.

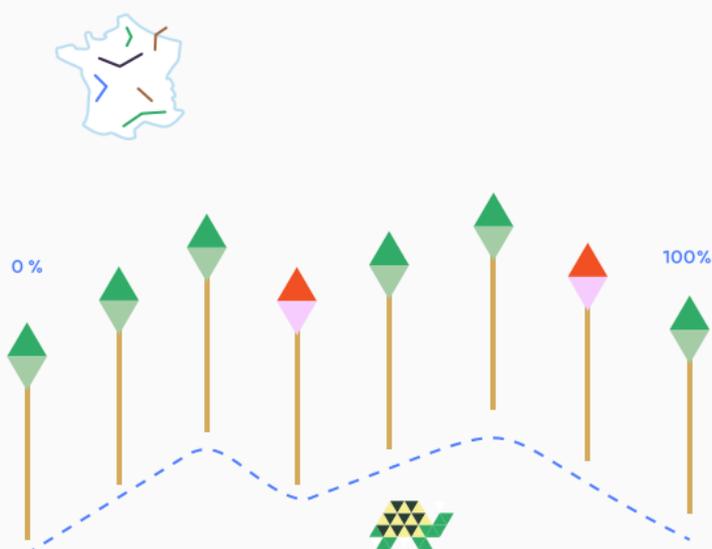
À l’instar d’une médiathèque, cet équipement à rayonnement communal ou intercommunal accueille du public, met à leur disposition des ressources, anime des ateliers ou des formations en faveur de la biodiversité, offre des services pour et avec le vivant, etc. Cet espace de connaissances plurielles et de pratiques et engagements biodiverses se veut le trait d’union entre citoyen·nes, les associations, les politiques publiques et le monde vivant.



Les mutuelles de biodiversité

Mettre en commun les outils, partager les connaissances, créer des synergies entre idées, agréger les financements, penser des coalitions d'acteurs. Les facettes de la mutualisation sont multiples. Si elle peut paraître utopique à certains égards, la mutualisation est néanmoins un levier essentiel pour garantir l'action en faveur des mondes vivants.

Les mutuelles de biodiversité sont des groupements au service des collectivités territoriales mais aussi des professionnel·les d'un territoire pour faciliter la mise en œuvre de projets de préservation et restauration de biodiversité. En véritables chenilles ouvrières d'un territoire biodivers, les mutuelles sont en capacité de faire le lien entre les besoins de ce territoire et les sources de financement existantes. Elles favorisent les synergies entre acteurs pour renforcer leurs projets, facilitent le montage de projets de petites collectivités, orchestrent la mutualisation de ressources humaines et financières, négocient l'ouverture d'aides adaptées aux territoires auprès des instances nationales et supranationales, et aident à concevoir des parcours de subvention pertinents et efficaces.



Les plateformes coopératives des corridors écologiques

Bleues, vertes, brunes, noires ... La restauration des écosystèmes s'est dotée d'un code couleur singulier pour reconnecter les corridors écologiques. Outre ce camaïeu biodivers, il faut réussir à inscrire cet impératif dans le quotidien de chacun-e et de lui donner une matérialité afin que les acteurs d'un territoire se sentent concernés. C'est la promesse des plateformes coopératives : éviter le daltonisme administratif, donner à voir les corridors et à pouvoir agir pour leur préservation et restauration.

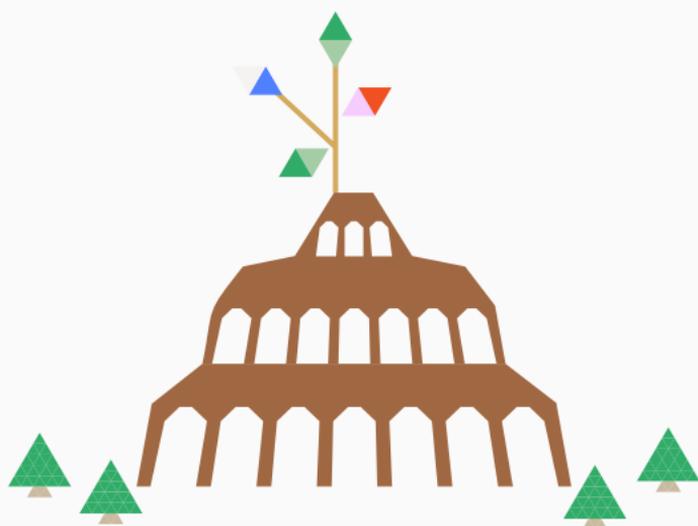
C'est une convention entre une grande pluralité d'acteurs qui s'engagent à défendre le libre épanouissement de la biodiversité par l'identification, le financement, la préemption, l'aménagement et la protection d'un corridor écologique. C'est un espace de dialogue, de négociation et de diplomatie pour opérer des arbitrages et contribuer à la bonne santé du corridor. Ce sont des pratiques concrètes de restauration et de plantation, de sensibilisation citoyenne aux services écosystémiques rendus par le corridor, etc. C'est un engagement partagé où chacun-e devient ainsi responsable et parrain du corridor écologique.t



Les microparlements des espaces naturels

Donner une voix au vivant dans la cacophonie de ce monde. voire même lui accorder une forme de citoyenneté. Telle est l'intention de militant·es et d'artistes contemporain·es qui font sensiblement bouger les limites des droits du vivant. Les micro-parlements des espaces naturels traduisent en réalité administrative ce mouvement de fond et ouvrent la voie à une considération nouvelle du vivant dans nos organisations.

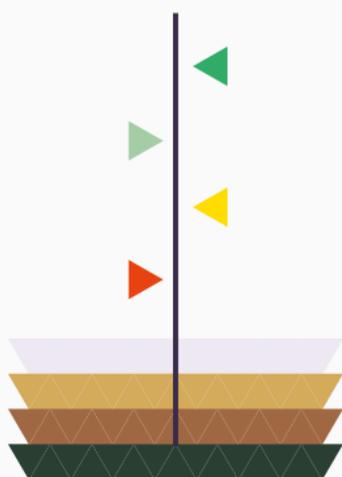
Ces microparlements se proposent d'expérimenter des instances inédites sous la forme d'assemblées citoyennes locales où chacun·e serait formé·e à la représentation d'une espèce ordinaire (mulet, syrphé, frêne...) dans un groupe chargé d'assurer la défense d'un milieu (prairie ouverte, bois, friche, crique...). Une manière d'échanger et de délibérer qui permettrait de considérer nos impacts sur la biodiversité, de parlementer autour de cas concrets et d'opérer des arbitrages en pleine connaissance des services écosystémiques rendus par ces espaces et espèces.



Les pépinières pédagogiques publiques

Quoi et comment planter sans se planter ? Les aspirations à renaturer ou végétaliser germent et croissent un peu partout en France et des pépinières locales (re)voient le jour dans plusieurs territoires pour favoriser le retour de plantes sauvages ou endogènes. Sans normaliser ces pratiques émergentes, les pépinières pédagogiques publiques ont vocation à intensifier ce mouvement pour doter les acteurs publics d'un véritable outil à leurs politiques de renaturation.

Véritable lieu d'expérimentation végétale, la pépinière teste des systèmes de plantation, des modes de gestion, et des types d'essences adaptés aux contraintes et aux conditions climatiques locales. Elle est aussi un espace ressource où agents, acteurs privés et citoyens bénéficient d'un accompagnement technique, financier et administratif pour mener leurs chantiers (végétalisation d'un espace public, plantation de haies agricoles, renaturation de friches, ouverture de forêts urbaines, etc.) à condition que ces derniers participent de la trame verte et brune du territoire. Enfin, les pépinières publiques portent une mission de sensibilisation et de formation sur la diversité végétale et les paysages de demain.



Le baromètre d'hospitalité des parcelles biodiversées

Donner à voir ce qui, habituellement, nous échappe. Attirer l'attention sur l'ordinaire qui permet et favorise la vie. À la manière des indices de qualité de l'air ou - de manière plus triviale - des étoiles du guide michelin, ce baromètre d'hospitalité rassemble un ensemble de données permettant de qualifier la fonctionnalité écologique d'une parcelle et de ses milieux.

Cet indicateur agit aussi bien comme une boussole pour l'action publique (c'est un outil d'aide à l'orientation dans la prise de décisions) que comme une interface de sensibilisation aux citoyen·nes et autres parties prenantes d'un territoire. Appuyé par les sciences participatives, des capteurs et le travail de scientifiques, cet indicateur nous éclaire sur la qualité pédologique - celle des sols et sous-sols (teneur en matière organique, en polluants, en argile, etc.), les services écosystémiques rendus par ce milieu, la qualité et la quantité d'habitats potentiels pour des batraciens, des oiseaux ou autres représentants de la faune et microfaune sauvage.



Le précis d'urbanisme biodivers

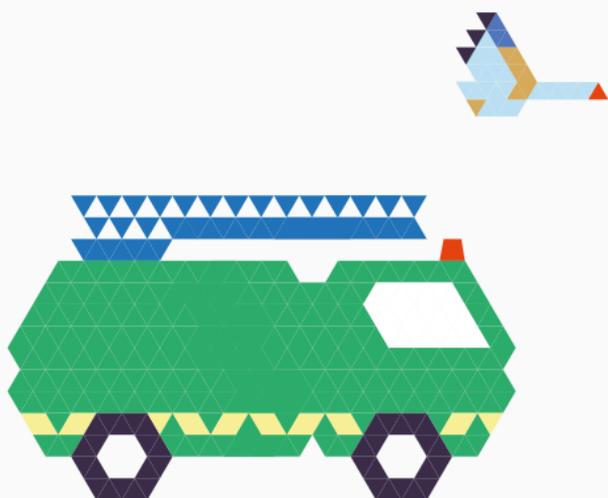
Densifier la ville sans oublier le vivant. Concilier ces deux injonctions contemporaines peut s'avérer être un véritable défi pour les acteurs publics puisqu'une biodiversité s'épanouit déjà dans les friches en milieu urbain et péri-urbain et que les humains réclament davantage d'espaces de nature en milieu dense. Le précis d'urbanisme biodivers s'attache à donner les moyens de cette conciliation.

Aussi, ce précis peut se lire comme un espace ou un catalogue d'expérimentations de formes urbaines biodiverses. À la fois des références de formes urbaines existantes et des projets en cours ou de prototypes favorisant l'installation ou le retour de biodiversité - et notamment d'espèces sauvages. À y regarder de plus près, ce précis est aussi un groupe d'expertise - fabrication et usage de la ville - capable d'émettre des avis ou des recommandations auprès des collectivités. Enfin, ce précis peut agir telle une charte à différentes échelles : une charte commune qui certifie et sensibilise.



Les régies locales des communs naturels

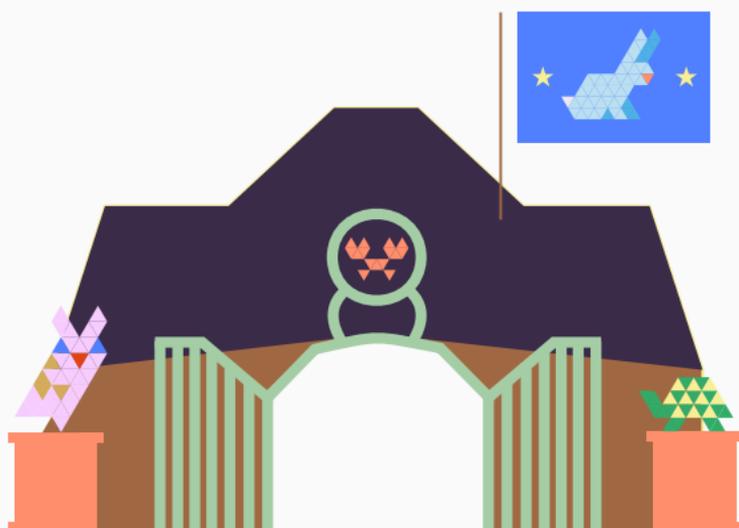
Les Régies des communs naturels sont pensées comme des entités de l'hyper-proximité réunissant des citoyen-es, des agents, des acteurs associatifs et des acteurs privés qui prennent la responsabilité d'un écosystème ordinaire potentiellement vulnérable : un cours d'eau, une friche en milieu urbain, des petites zones humides, une berge de fleuve, etc. Propriétaire ou/et gestionnaire de ces espaces, la régie défend et prend soin d'un milieu et des espèces qui le peuplent ou le traversent selon un mode de gouvernance polycentrique. Son action est orientée aussi bien vers les humains (caisse de dédommagement pour services écosystémiques rendus, diffusion d'un annuaire des services écosystémiques, gestion des communs négatifs, préservation du paysage, etc.) que pour les non-humains (plaidoyers pour la préservation d'une espèce, aménagement et réparation d'habitats naturels, dépollution des rivières pour garantir un accès à une eau de qualité, etc.).



Les volontaires de la biodiversité

Et s'il existait une branche de la sécurité civile dédiée à la biodiversité ? L'analogie peut paraître étrange de prime abord mais le fonctionnement des volontaires de la biodiversité est proche de ce qui existe aujourd'hui chez les pompiers volontaires ou les agents de la sécurité civile. Avec le sentiment gratifiant pour ceux qui s'y engagent d'appartenir à un club, d'agir dans un climat de camaraderie, comme on s'implique dans son club de basket ou dans l'orchestre local. C'est une excellente façon de se connecter avec les habitants humains et non-humains de sa commune.

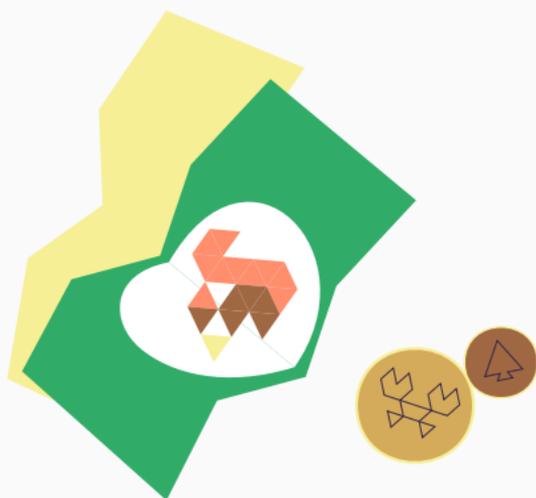
Les volontaires de la biodiversité sont un réseau de personnes mettant leur temps et leurs compétences au service de la préservation et la restauration de la biodiversité. Formés au sein de leur entreprise ou de leur établissement scolaire et accompagnés sur le terrain, ces réservistes peuvent intervenir à des moments ponctuels sur leur territoire à la demande d'une association environnementale, d'une collectivité ou d'un établissement public. Les domaines d'intervention sont multiples : nettoyage de déchets, plantation d'arbres, montages de dossier de financement, élimination d'espèces exotiques envahissantes, travaux de suivi de certaines espèces et milieux, relevé de dégradations environnementales, actions de sensibilisation, entretien d'espaces naturels, etc.



Les écoles des expériences de nature

Favoriser des relations plus riches et régulières avec le vivant pour favoriser sa préservation. Le postulat initial des écoles des expériences de nature est relativement simple : plus les élú-es et les agent-es auront des expériences de nature diverses, davantage iels seront enclin-es à la protéger.

À la croisée des sciences naturelles et des arts, cette école offre aux acteurs publics un programme de formation à l'écoute et à la compréhension sensible. Pour encourager chaque maillon de l'action publique à prendre en compte la biodiversité quel que soit son poste et quel que soit son secteur, des établissements se spécialisent dans la médiation croisée des arts et des sciences du vivant. Au programme : rendre visible l'invisible, exposer les points de vue du vivant non-humain, donner à ressentir les impacts de l'activité humaine sur la biodiversité et sur la santé globale et partager des leviers d'action pour transformer ses pratiques professionnelles. Outre ce programme de formation, ces écoles sont aussi des espaces de création destinés à l'élaboration d'un répertoire d'œuvres pour l'acculturation biodiverse du grand public.



Les microcrédits de la biodiversité

Synchroniser le calendrier financier et celui du vivant par des avances sur subvention et un système de pot commun, pour accélérer les initiatives ambitieuses et multiplier les plus modestes. Voici en quelques mots la promesse simple des microcrédits de la biodiversité. Face à l'effondrement des milieux naturels, toute action en faveur de la biodiversité – bien que modeste en apparence – doit être favorisée et ses freins financiers levés au maximum.

Ces micro-crédits se répartissent selon deux modalités : la première destinée aussi bien aux syndicats de marais, à des petites collectivités, des particuliers, associations ou propriétaires terriens qui ont besoin d'avancer les fonds, parfois conséquents, de subventions européenne, nationale, ou même d'agences régionales de l'eau. Cela peut s'avérer salvateur lorsque c'est le moment de planter mais que la subvention promise n'a toujours pas été versée ou à l'inverse s'il faut décaler la restauration d'un clocher au risque de perdre sa subvention car un couple de hiboux y a installé sa nichée. Ce relais sous forme de crédit s'accompagne d'une démarche administrative simplifiée. La seconde modalité couvre des initiatives de 5 à 20 000€ par un système de micro-subventions. Ces deux outils peuvent s'envisager en complémentarité pour répondre aux urgences de collectivités qui font face à des situations urgentes d'érosion de la biodiversité et de la dégradation de milieux.